https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/arrete-du-28-octobre-1994-relatif-a-lechelonnement-indiciaire-applicable-aux-personnels-de-direction-des-etablissements-mentionnes-a-larticle-2-4-5-et-6-de-la-loi-n-86-3/
Arrêté du 28 octobre 1994 relatif à l'échelonnement indiciaire applicable aux personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (4°, 5° et 6°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière.
28/10/1994